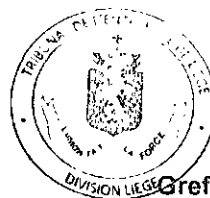


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25019069



29 JAN. 2025

N° d'entreprise : **0404 419 130**

Nom

(en entier) : **Ateliers de Construction de Herstal**
(en abrégé) : **A.C. Herstal**

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **En Hayeneux 148 à 4040 Herstal**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire - pouvoirs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2024 :

1. Renouvellement du mandat du commissaire

Sur proposition du conseil d'administration, les actionnaires décident de renouveler le mandat de commissaire de 3R, Leboutte & Co SRL (Numéro d'entreprise 0460.983.491 / RPM Liège, division Liège), ayant son siège à Boulevard Emile-de-Laveleye 203, 4020 Liège représentée par Madame Lora Joris, réviseur d'entreprises, ayant son bureau à Boulevard Emile-de-Laveleye 203, 4020 Liège. Ce renouvellement est effectif à compter de ce jour et prendra fin après l'assemblée générale qui délibérera et décidera des comptes annuels de la troisième année comptable. Le mandat du commissaire prendra donc fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels clôturés au 31/12/2026.

La rémunération annuelle du commissaire sera déterminée dans un procès-verbal séparé.

2. Pouvoirs

Les actionnaires donnent instruction et mandat à l'organe d'administration pour l'exécution de ces décisions. L'organe d'administration désigne les personnes ci-après en tant que mandataires spéciaux, agissant individuellement avec possibilité de substitution, auxquelles est accordé le pouvoir d'accomplir toutes les formalités relatives à toute inscription, modification ou cessation auprès du guichet d'entreprise et de la Banque Carrefour des Entreprises, ainsi qu'auprès de l'administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, et à cette fin signer tous les documents et actes nécessaires, y compris tous les formulaires et documents requis, devant les autorités compétentes ainsi que le tribunal de l'entreprise, à savoir les personnes ci-dessous en leur qualité de collaborateurs de DELOITTE ACCOUNTANCY SRL, ayant élu domicile au bureau situé à 4000 Liège, Rue Jean Gol 2 : 1/ Cindy Torino; 2/ Louise Collin; 3/ Léa Crahay.

Extrait des décisions par écrit des actionnaires du 28/06/2024 :

Les actionnaires décident que la rémunération annuelle du commissaire s'élève à € 7.500,00 (hors TVA). Ce mandat est adapté chaque année sur la base de l'indice des prix à la consommation.

Les actionnaires donnent instruction et mandat à l'organe d'administration pour l'exécution de ces décisions. L'organe d'administration désigne les personnes ci-après en tant que mandataires spéciaux, agissant individuellement avec possibilité de substitution, auxquelles est accordé le pouvoir d'accomplir toutes les formalités relatives à toute inscription, modification ou cessation auprès du guichet d'entreprise et de la Banque-Carrefour des Entreprises, ainsi qu'auprès de l'administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, et à cette fin de signer tous les documents et actes nécessaires, y compris tous les formulaires et documents requis, devant les autorités compétentes ainsi que le tribunal de l'entreprise, à savoir les personnes ci-dessous en leur qualité de collaborateurs de DELOITTE ACCOUNTANCY SRL, ayant élu domicile au bureau situé à 4000 Liège, Rue Jean Gol 2 :

- 1/ Cindy Torino ;
- 2/ Louise Collin ;
- 3/ Léa Crahay.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/02/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)



Léa Crahay
Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)